



Ivry sur Seine, le 1er juin 2023

Monsieur Frédéric Marchand
Secrétaire Général
UNSA Éducation

Réf. : FM/HS/2023-06-01

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Monsieur le Président,

Vous avez envisagé de déployer le service national universel (SNU) dans le cadre de la promotion des valeurs de République auprès des jeunes et de l'éducation à la citoyenneté.

Une expérimentation, à travers le séjour de cohésion et la mission d'intérêt général (MIG), est en cours. Il ressort d'ores et déjà de cette expérimentation le constat qu'il est nécessaire de ne pas reconduire les séjours de cohésion à l'automne 2023 et de prendre le temps d'analyser les raisons des limites et des échecs de cette mesure.

L'expérimentation a présenté de nombreux défauts d'organisation et des vices de conception malgré l'engagement total des personnels chargés de sa mise en œuvre. Elle a démontré que les séjours de cohésion du SNU ne peuvent plus être confiés aux services déconcentrés jeunesse engagement et sports, services insuffisamment calibrés et dont les personnels sont dans un état d'épuisement professionnel, détournés d'une grande partie de leurs autres missions.

Il serait question, selon vos engagements électoraux, de généraliser ce dispositif à l'ensemble des jeunes de la nation. Ce qui semble donc en totale contradiction avec ce qui résulte de l'expérimentation. Nous tenons à le réaffirmer : un déploiement national massif du SNU pour tous les jeunes d'une même classe d'âge nous apparaît foncièrement irréaliste compte tenu des ressources actuelles en personnels et en capacité d'hébergement pour l'accueil et l'accompagnement de quelque 800.000 jeunes qui seraient concernés chaque année.

Quant à son caractère obligatoire, tel qu'annoncé également, nous n'y sommes pas non plus favorables ; l'esprit du SNU y serait dévoyé, contraire même à la découverte par la jeunesse des notions d'engagement et de citoyenneté "active" pour reprendre votre propos.

Enfin, nous sommes totalement opposés à l'idée que le SNU puisse être organisé sur le temps scolaire, au regard des nombreuses charges qui incombent déjà aux établissements et à leurs personnels, contraints par des programmes et des emplois du temps serrés.

Aussi, pour éviter que ne perdure et se dégrade une situation peu productive d'effets bénéfiques pour les jeunes, nous vous demandons un moratoire sur le SNU à l'automne 2023 qui permettrait de mener à bien un temps de réflexion partagée sur l'engagement citoyen des jeunes dans un cadre renouvelé, viable et pérenne en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de ma haute considération.



Frédéric MARCHAND
Secrétaire général

Copie à : Mme Elisabeth Borne, Mr Pap Ndiaye et Mme Sarah El Hairy